

Département de : l'Aube

5A₂

Commune de : LA SAULSOTTE

PLAN LOCAL D'URBANISME

Plan des Servitudes d'Utilité Publique

Vu pour être annexé
à la délibération
du 24 Avril 2014
approuvant le
Plan Local d'Urbanisme

Cachet de la Mairie et
signature du Maire :



Le Maire,

G. DELORME

Prescription du PLU : 28 avril 2009

Dossier de diffusion suite courrier contrôle de légalité n° 454 du 26 Mai 2014

Dossier du PLU réalisé par :

PERSPECTIVES
2, rue de la Gare
10 150 CHARMONT s/B.
Tél : 03.25.40.05.90.
Fax : 03.25.40.05.89.
Mail : perspectives@perspectives-urba.com



COMMUNE DE LA SAULSOTTE

Servitudes d'utilité publique

Servitude PT1

Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection des centres de réception contre les perturbations électro-magnétiques



Servitude PT2b

Zones spéciales de dégagement des liaisons hertziennes - Servitudes relatives aux transmissions radioélectriques concernant la protection contre les obstacles des centres d'émission et de réception



Servitude I4

Servitudes relatives à l'établissement des canalisations électriques



Servitude PT3

Servitudes relatives aux communications téléphoniques



Servitude AS1

Station de pompage d'eau potable



Périmètres de protection du captage d'eau potable



Servitude AC1

Périmètre de protection de monument historique inscrit ou classé



Monument historique inscrit ou classé



Servitude PM1 (PPRI)

zone non constructible ou à préserver



zone où le développement est admis sous conditions



zone où le développement économique peut être admis sous conditions



Limites communales

